REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira, à huis clos, à la mairie, le vingt septembre deux mil vingt et un, à dix-huit heures.

Affiché le 14 septembre 2021

Ordre du jour Session ordinaire

Approbation du compte-rendu du lundi 28 juin 2021.

1. Finances – décision modificative n° 3 au budget 2021
2. Finances – Commerce « vêtements de grandes tailles » - remise gracieuse de deux loyers
3. Finances – SDEG – fonds de concours pour le remplacement de trois prises guirlandes
4. Finances – Rétrocession d'une concession de cimetière - rachat
5. Finances – extinction de créances / admissions en non valeur
6. Finances – constitution d'une provision comptable pour créances douteuses et/ou contentieuses
7. Finances – Limitation de l'exonération de deux ans de taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
8. Ressources humaines – Taux de promotion pour les avancements de grade
9. Ressources humaines – Campus des Valois – Formation des agents des écoles aux gestes et postures
10. Vie scolaire – Centre Nautilis – convention d'utilisation des installations pour la pratique de la natation scolaire et pour la réalisation de tests voile
11. Culture – Service Départemental de la Lecture – Action Au fil du conte – convention d'engagement pour un spectacle au sein de la médiathèque de Linars le jeudi 30 septembre 2021
12. Domaine public – Création d'un marché de producteur sur le parvis de l'église et fixation des droits de place
13. Domaine public – Création d'une régie de recettes pour le marché de producteurs
14. Sécurité – Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et pour la demande de subvention afférente
15. Intercommunalité – Nouvelle charte pour la promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics

Communications du maire